

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION DU SERVICE DE RESERVATION DE PLACE DE PARKING

Les présentes conditions générales de vente définissent les conditions et modalités de l'utilisation du service de réservation de place de parking proposé par l'Aéroport Nice Côte d'Azur. La souscription à ce service suppose l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente. Ces dispositions prévalent sur tout autre document.

Article 1 – Description du service

Les présentes conditions ont pour objet de définir les conditions et modalités applicables à la fourniture par l'Aéroport Nice Côte d'Azur du service de réservation de place de parking.

Le service réservation de place de parking correspond à la réservation d'une place de parking via le site internet de l'Aéroport www.nice.aeroport.fr pour une personne déterminée, une date précise et une durée définie. Cette offre est faite sur la base d'un nombre de places limité et proposée aux utilisateurs dans la limite des places disponibles.

Seuls les passagers munis d'un titre de transport aérien au départ de l'Aéroport Nice Côte d'Azur et ayant réservé au préalable sur le site internet peuvent bénéficier de ce service.

Article 2 – Conditions de réservation d'une place de parking

Toute personne physique âgée de 18 ans ou plus ou toute agence de voyages peut souscrire à ce service. L'utilisateur doit alors remplir les champs obligatoires du formulaire de souscription disponible sur le site internet. L'Aéroport Nice Côte d'Azur se réserve le droit de refuser la souscription de ce service en cas d'informations erronées ou incomplètes.

Ce service donne droit à l'accès à une place de parking prépayée pour une période déterminée avec un véhicule identifié. La période de réservation ainsi que le véhicule sélectionné doivent être respectés. Seuls les véhicules dit « légers » d'une hauteur maximale de 2m20 peuvent y stationner.

Le service offre la possibilité de réserver une place dont la durée de stationnement est comprise entre 4 jours minimum et 40 jours maximum. Il est strictement interdit de cumuler deux réservations successives.

Article 3 – Conditions d'utilisation

Le service de réservation de place de parking est commercialisé uniquement sur internet et accessible aux personnes ayant créé un compte personnel en disposant obligatoirement d'une adresse de messagerie.

Une fois le compte créé et le paiement effectué, l'utilisateur reçoit un email de confirmation sur son adresse de messagerie contenant le récapitulatif de sa commande et un code d'accès au parking. Pour que la barrière du parking s'ouvre, l'utilisateur devra saisir ce code sur les bornes d'entrées prévues à cet effet.

L'accès au parc ne sera pas autorisé avant la date de début de réservation enregistrée lors de la commande. La sortie se fera par l'insertion d'un ticket délivré à l'entrée et, le cas échéant, du paiement d'un supplément tarifaire pour le dépassement de la durée de stationnement réservée.

Attention : il est important de prévoir un délai suffisant entre l'heure d'arrivée du vol et l'heure de sortie du parking. Le Département Accès et Stationnement de l'Aéroport de Nice Côte d'Azur ne pourra être tenu responsable de tout dépassement lié à des événements extérieurs au service.

Article 4 – Obligation de l'utilisateur

Chaque utilisateur se doit de respecter les règles du code de la route à l'extérieur tout comme à l'intérieur du parking en respectant le règlement des parkings disponible sur le site www.nice.aeroport.fr. En cas de non respect de ces règles (stationnement sur 2 places, emplacement gênant, ...), des procès verbaux seront alors établis.

L'utilisateur se doit de se présenter avec le véhicule et l'immatriculation enregistrés lors de la réservation de place de parking. En cas de modification, il est indispensable d'avertir la boutique parking avant le stationnement du véhicule à l'adresse suivante : Superviseursaccesetstationnement@cote-azur.aeroport.fr.

Article 5 – Caractéristiques du code d'accès

Le code d'accès est strictement personnel et confidentiel et il appartient à l'utilisateur de le mémoriser jusqu'à son utilisation en entrée de parking. L'Aéroport Nice Côte d'Azur décline toute responsabilité en cas d'utilisation par un tiers ou utilisation frauduleuse.

En cas de perte ou d'oubli du code, l'utilisateur pourra faire une demande de réattribution sur place aux agents de parking, sur présentation d'un justificatif d'identité.

Article 6 – Conditions tarifaires

Le service de réservation de place de parking est un service payable lors de la commande uniquement par carte bancaire pour les particuliers et par prélèvement pour les agences de voyages.

Le montant prélevé correspond à la durée de stationnement sur le parking concerné au tarif en vigueur au moment de la réservation auquel s'ajoutent les frais de réservation.

En cas de dépassement de la durée de stationnement réservée, l'utilisateur devra s'acquitter d'un montant forfaitaire par journée supplémentaire, applicable dès la première heure supplémentaire. Il pourra alors payer directement par carte bancaire sur les bornes prévues à cet effet ou en se rendant en caisse manuelle pour un règlement en espèces ou par chèque. Les tarifs sont disponibles sur le site www.nice.aeroport.fr.

Article 7 – Annulation

Lors de la commande sur le site internet, l'Aéroport Nice Côte d'Azur propose à l'utilisateur une option annulation. Cette option payante permet la suppression d'une réservation avec un remboursement selon le système suivant :

- Frais de stationnement : remboursables jusqu'à 72 heures avant l'heure prévisionnelle du stationnement.
- Frais de réservation et d'annulation : non remboursables.

L'utilisateur sera remboursé directement sur son compte bancaire (compte rattaché à la carte bancaire lors de la réservation) pour un particulier ou par avoir pour les agences de voyages.

Il n'est pas possible de modifier une réservation après l'avoir validée et payée. L'utilisateur aura seulement la possibilité de la supprimer si ce dernier a souscrit à l'option annulation.

Article 8 – Offres promotionnelles

L'Aéroport Nice Côte d'Azur se réserve le droit de fournir des informations aux clients dotés d'un espace personnel, portant sur des promotions ou autres actions commerciales ainsi que sur les changements apportés au service de réservation de place de parking.

Article 9 – Responsabilités – Assurances

L'utilisateur se doit de respecter les conditions décrites dans les parkings automobiles et les conditions de la présente convention. Conformément à l'article L. 121-20-3 du Code de la Consommation, l'Aéroport Nice Côte d'Azur se décharge de toute responsabilité en cas d'inexécution ou de la mauvaise exécution de la prestation imputable soit à l'utilisateur, soit au fait d'un tiers étranger à la prestation ou en cas de force majeure tel que défini par la jurisprudence.

L'Aéroport Nice Côte d'Azur ne peut être tenu responsable d'une inexécution d'une commande suite à l'indisponibilité du service, de force majeure, de perturbation ou problèmes liés aux moyens de communications.

Aussi, l'utilisateur supportera les dommages de toute nature qu'il pourra subir ou occasionner lors de sa commande de stationnement en ligne et/ou suite à un non respect des conditions et règlements des parkings.

Il ne pourra exercer aucun recours contre l'Aéroport Nice Côte d'Azur et ses assureurs en cas d'utilisation par un tiers de son code d'accès ou de son utilisation frauduleuse.

Conformément à ce qui précède, l'utilisateur fera son affaire personnelle pour garantir les risques susvisés, auprès d'une Société d'Assurances notoirement solvable et renonce à tout recours contre l'Aéroport Nice Côte d'Azur, ses agents, et Assureurs, l'Etat et ses agents, pour tout dommage et/ou sinistre enregistré à cet effet.

Il sera en mesure de présenter à l'Aéroport Nice Côte d'Azur en cas de sinistre engageant sa responsabilité une attestation d'assurances en vigueur conforme à ces dispositions accompagnée de la renonciation à recours des Assureurs contre l'Aéroport Nice Côte d'Azur, ses agents et ses assureurs, l'Etat et ses agents.

Article 10 – Droit de rétractation

La réservation par internet de place de parking constitue la fourniture d'une prestation de service à distance. Conformément à l'article L. 121-20 du Code de la Consommation, l'utilisateur dispose d'un délai de sept (7) jours francs pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités. Ce délai court à compter de l'acceptation de l'offre.

Conformément à l'article L. 121-20-2 du Code de la Consommation, l'utilisateur ne pourra faire usage de ce droit si le service consommé lui a été fourni avant la fin du délai de sept (7) jours francs.

Article 11 – Informatique et libertés

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 06/01/1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et libertés, toute personne qui figure sur le fichier informatisé tenu par l'Aéroport Nice Côte d'Azur dispose d'un droit d'accès et de rectification des renseignements les concernant.

Article 12 – Réclamations et litiges

Toute demande d'informations, de précisions et réclamations éventuelles doit être adressée à l'adresse suivante : Aéroport Nice Côte d'Azur – Direction de l'exploitation Département Accès et Stationnement Rue Coste et Bellonte – BP 3331 – 06206 Nice Cedex 3 – France.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français. En cas de litige survenant dans l'interprétation ou l'exécution des présentes, celui-ci sera soumis aux tribunaux compétents de Nice.